

# Soutien aux aires de jeu

## *Les inspections sur vos aires de jeu*

*Par Sylvie Melsbach*

Le propriétaire ou l'exploitant, assisté éventuellement de tiers, doit dresser un programme d'inspection et d'entretien de l'aire de jeu.

Un entretien soigné et précis de l'aire de jeu est une étape essentielle pour en assurer la sécurité des jeux.

L'entretien peut être effectué en 3 phases distinctes.

### **A. Inspection visuelle quotidienne ou hebdomadaire**

*Le propriétaire, un inspecteur, un surveillant ou un gardien doit procéder à une inspection quotidienne, ou à tout le moins hebdomadaire, à la recherche d'anomalies ou de problèmes.<sup>1</sup>*

Régulièrement (chaque jour où il y aura utilisation), effectuez l'inspection de l'espace de jeu avant son utilisation par les enfants.

Ici, vous devez veiller surtout aux débris épars, aux parties détachées ou coincées, au vandalisme, aux creux en dessous des équipements, aux irrégularités du sol, à l'apparition d'objets ou de jouets dans la zone de protection, aux mobiliers obstruant l'aire de circulation, à l'usure et aux pièces manquantes (vérification régulière).

### **B. Inspection détaillée mensuelle**

*On doit effectuer une inspection détaillée tous les mois, les résultats et les mesures pris doivent être consignés dans un dossier permanent qui peut être consulté au besoin.*

Au cours d'un entretien mensuel ou trimestriel, l'inspection doit être plus détaillée. La stabilité des jeux, leur fonctionnement et les jonctions sont des éléments importants. Contrôlez aussi les fixations définitives. Vous pouvez graisser les jeux, revisser certains éléments, compléter la couche sur le sol, etc. (entretien)

### **C. Avant la première utilisation ou à la réouverture de l'aire de jeu, inspection complète de la structure de jeu et de la surface de protection.**

Enfin, il convient de procéder à une **inspection annuelle** pour examiner l'aire de jeu de fond en comble.

Voir Audit de l'aire de jeu

### **Rapport écrit complet annuel**

*Tous les ans, le propriétaire ou l'exploitant ou son représentant doit faire un rapport écrit complet. Le rapport doit faire état des résultats des inspections quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles et des mesures prises ou prévues. Les résultats des essais effectués sur les surfaces de protection au cours des 12 mois doivent être inclus dans le rapport, de même que les mesures prises, le cas échéant. Le propriétaire ou l'exploitant ou son représentant peut aussi procéder à une inspection complète tous les 12 mois. Dans ce cas, le rapport doit faire état des résultats de cette inspection et des mesures prises, le cas échéant. Le rapport annuel peut être une compilation des rapports d'inspection mensuels.*

---

<sup>1</sup> Les textes en italique sont des extraits de la norme CSA «Aires et équipements de jeu» Z614-07

## Inspection & entretien

Le propriétaire ou l'exploitant est tenu de dresser des registres d'inspection et d'entretien.

Ces registres comprennent au moins les parties suivantes :

- la vérification régulière (quotidienne – hebdomadaire);
- l'entretien (mensuel – bimestriel);
- le rapport annuel et l'audit de terrain.

Il n'est pas nécessaire de faire appel à des organismes désignés ou agréés.

Ce qui importe c'est que la personne qui effectue le contrôle, l'entretien ou les contrôles, ait une compétence technique suffisante. (Voir formation «*Tenue de registre et inspections d'une aire de jeu extérieure*» dispensée dans votre regroupement)

Pour ce faire, dans le guide «*Besoin d'Aires ?*», vous trouverez :

### Audit de l'aire de jeu

Des fiches d'inspection qui devraient vous servir à préparer un audit complet de votre équipement. La première fois que vous faites cette inspection, il faudra prendre le temps d'évaluer chaque élément et d'inscrire les mesures recueillies, ce qui permettra de bien suivre la dégradation des matériaux et l'usure subies par l'équipement à travers le temps.

Par la suite, tous les trois ans, avant la venue d'un professionnel habilité à faire de la certification d'aires de jeu et pour démontrer que votre aire de jeu satisfait à l'obligation générale de sécurité, repassez cet audit et comparez les données pour évaluer les changements.

### Fiches d'inspection quotidienne.

Vous pouvez utiliser la fiche (annexe 1) qui devrait vous aider à créer votre propre fiche d'inspection quotidienne.

Entre le premier audit et ceux faits avant la certification, vous pourrez poursuivre par des inspections mensuelles allégées.

### Fiches d'inspection mensuelle, après le premier audit complet.

Cette inspection consiste principalement en un contrôle visuel de tout l'équipement. Vous devez vous attarder plus particulièrement à l'équipement qui comprend des parties mobiles qui ont tendance à s'user.

Les contrôles doivent être mensuels, les aires de jeux en service de garde étant utilisées avec intensité.

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

- Les parties du jeu qui se seraient dévissées/desserrées.
- Les boulons qui se seraient dévissés/desserrés.
- Les recouvrements de boulons qui auraient disparu.
- Les parties mobiles.
- Les attaches et les divers éléments du filet à grimper qui seraient usés.
- Les parties qui auraient été cassées ou détériorées pour cause de vandalisme.

Soyez particulièrement attentifs en ce qui concerne les portiques de balançoires (maillons des chaînes, manilles, suspensions des balançoires). Lorsque les maillons

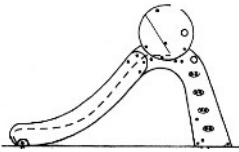
des chaînes ou les manilles sont usés à 30%, ils devraient être changés.



### L'inspection mensuelle de l'équipement berçant à ressort

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

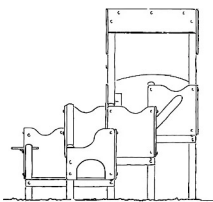
Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Tous les points de fixation du produit (ancrage au sol, appareil à l'ancrage et sous le siège).							
La surface de protection à la base (doit recouvrir cette dernière).							
La rouille éventuellement présente sur le ressort ou autre partie métallique peinte (au besoin petit sablage et retouche).							
Vérifier s'il y a eu déplacement de la base du système d'ancrage (causé par gel, affaissement du sol).							
Les parties qui auraient été cassées ou détériorées pour cause de vandalisme ou usure (changer la composante détériorée).							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							



### L'inspection mensuelle des glissoires autonomes ou dans une structure de jeu modulaire

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Système d'accès (escalier, échelle, appareil à grimper, rampe), plateforme et autres surfaces de transitions (accumulation de sable ou fibre de bois, eau, usure des appuis ou barreaux)							
Arêtes ou autres parties saillantes présentes sur la section glissante qui pourraient blesser les enfants.							
La rouille éventuellement présente sous ou sur les glissoires d'acier. (Suivre de près la détérioration du métal et changer s'il y a perforation)							
Vérification de la fixation des protections latérales et du dispositif qui oblige les enfants à s'asseoir (vis, boulons)							
Parties brisées ou détériorées pour cause de vandalisme (brûlure, fente, perforation).							
Vérification de la stabilité du système d'ancrage.							
La hauteur de la sortie de la glissoire par rapport au sol (niveler la surface de protection).							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							



## L'inspection mensuelle des modules

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

### GÉNÉRALITÉS

Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Recouvrement, capuchons, boulons et garnitures diverses. (Solidifier ou remplacer au besoin)							
Plates-formes, système d'accès (escalier, échelle, appareil à grimper, rampe, tunnel) et toitures. (accumulation de sable ou fibre de bois, eau, usure des appuis ou barreaux).							
La rouille éventuelle sur les boulons, les parties métalliques et les fixations (Gonflements par le gel des poteaux, vis et boulons avec corrosion avancée). Sabler légèrement et retoucher les parties métalliques usées.							
Parties brisées ou détériorées pour cause de vandalisme.							
Barrières de protection et panneaux de jeu (volants défectueux, pièces mobiles endommagées, moisissures ou saletés).							
Parties mobiles (lattes du plancher des ponts).							
Vérification de la stabilité du système d'ancrage.							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							

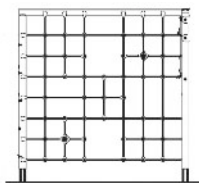


## L'inspection mensuelle des maisonnettes et des panneaux autonomes de jeu

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

### GÉNÉRALITÉ

Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Recouvrement, capuchons, boulons et garnitures diverses. (Solidifier ou remplacer au besoin)							
Planchers, panneaux latéraux, tables, bancs et toitures (bris, usure, moisissures et saletés).							
La rouille éventuelle sur les boulons, les parties métalliques et les fixations (gonflements par le gel des poteaux, vis et boulons avec corrosion avancée). Sabler légèrement et retoucher les parties métalliques usées.							
Parties brisées ou détériorées pour cause de vandalisme. (Remplacer au besoin)							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							



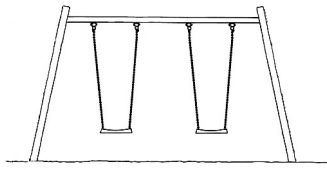
### L'inspection mensuelle des filets autonomes ou dans des modules de jeu

Accordez une attention toute particulière dans la vérification des filets. Il n'est pas nécessaire de remplacer le filet dès que le câble d'acier est visible, par contre, il faut le remplacer immédiatement si le câble est usé (les filaments se cassent).

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Vandalisme, bris ou usure des câbles.							
Les attaches des filets doivent être intactes et correctement fixées (crochets ou eses bien fermés).							
Fixations des attaches sur les poteaux.							
La surface de protection au point d'ancrage (doit recouvrir ce dernier).							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							



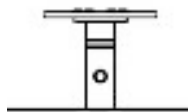


## L'inspection mensuelle des portiques et des sièges de balançoires

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Fixation de la poutre transversale aux poteaux de support.							
La rouille et l'usure éventuelles sur les suspensions des balançoires, les connecteurs et les eses pour chaîne de balançoire.							
Le pivot (usure, bruit indiquant coussinet ou roulement défectueux).							
Fixation des pivots à la poutre transversale (déplacement latéral de l'attache, relâchement des boulons, boulons vers le haut).							
Vérification de la fixation des sièges de balançoires (usure du maillon au pivot et au siège).							
Sièges (usure, détérioration UV).							
L'épaisseur des matériaux de protection sous le siège (niveler la surface de protection).							
Vérifier s'il y a eu déplacement de la base du système d'ancrage (causé par gel, affaissement du sol).							
Vérification de la stabilité du système d'ancrage.							
Parties brisées ou détériorées pour cause de vandalisme.							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							

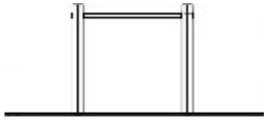
REMARQUE : Lorsque les maillons ou les crochets des chaînes sont usés à 30%, ils doivent être changés.



### L'inspection mensuelle de l'équipement tournant

Contrôler et, si nécessaire, resserrer, réparer ou éventuellement remplacer les éléments suivants :

Éléments à vérifier	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
Les boulons qui se seraient dévissés/desserrés.							
Les recouvrements de boulons qui auraient disparu.							
Les parties mobiles (usure, détérioration).							
Parties qui auraient été cassées ou détériorées pour cause de vandalisme.							
<b>Commentaires :</b>							
<b>Fait par :</b>							



### L'inspection aux 3 mois de toutes composantes de bois

Enlever 15 cm de revêtement de sol autour des poteaux et contrôler l'état du bois à l'aide des trois tests suivants:

Éléments à vérifier	mai	août	nov.
<b>1. Test visuel</b> Quel est l'aspect du bois ? Le bois doit être entier, les dégradations ou une surface entamée doivent être absolument minimales.			
<b>2. Test auditif</b> Tapez avec un objet arrondi, par ex. : un marteau. Il ne doit pas y avoir de différence de son lorsqu'on tape à différents endroits du poteau (à moins que le bois n'ait été percé ou qu'il ne soit mouillé).			
<b>3. Test physique</b> Essayez de pénétrer la surface du bois à l'aide d'un outil pointu, par ex. : un couteau, une pointe ou un tournevis. Les surfaces doivent résister.			
<b>Commentaires :</b>  <b>Fait par :</b>			

- Le bois est sain si les trois tests sont réussis.
- Remettre le revêtement de sol en place ou au niveau recommandé.
- Faites en sorte que le jeu ne soit pas recouvert de végétation ou autre chose qui pourrait lui conserver son humidité.